

Petite Tunisie

ANTICLÉRICALE, RÉPUBLICAINE, SOCIALISTE

ABONNEMENTS :

	Un an	Six mois
Tunisie, Constantine et Tripolitaine	10 fr. — 6 fr.	
France et Algérie	12 » — 7 »	
Etranger	15 » — 8 »	

PAYABLES D'AVANCE

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

Rédacteur en Chef: Em. LACROIX

RÉDACTION ADMINISTRATION

Rue d'Italie et 2 Rue Hannon, TUNIS

Direction à Paris: 26, Rue Vivienne

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. ligne — En écho 2 fr. la ligne — Chronique locale, 1 fr.50 la ligne — Faits divers — Annonces — Réclames en troisième page 0 fr.80. la ligne — Annonces diverses en 4^e page, 0 fr.40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

Les annonces sont reçues de France et de l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis au bureau du journal.

RRREPUBRICARDS !

LA PEUR DE L'ÉTRANGER

On prend, en Tunisie, exemple sur M. Delcassé
La frousse des complications diplomatiques
est le commencement de la sagesse...
ou l'achèvement vers le
désarroi final.

Pendant que la presse française le chinait à qui mieux mieux sans distinction de parti, ni de nuance politique ; pendant que les journaux et les hautes sphères d'outre-Manche lui tressaient des lauriers, et lui chantaient des dithyrambes; pendant que la chancellerie allemande lui créait des casse-têtes dont il ne s'est pas encore dépêtré ; M. Théophile Delcassé, successeur, de par la divine grâce, de Richelieu et de M. de Talleyrand, faisait école... où ça ?

Naïve interrogation ? Mais c'est en Tunisie, parbleu, que M. Delcassé fait école !

On sait que l'aphorisme inspirateur et conducteur des moindres faits et gestes de ce fin diplomate est celui-ci : « A n'importe quel prix, pas d'histoires ! Tous les sacrifices, plutôt que des complications avec l'Etranger ».

Cette tactique, qui l'a parfois amené — peut-être un peu malgré lui — à commettre quelques bonnes actions, à traiter habilement certaines affaires, lui a fait accomplir bon nombre d'impairs — de gaffes, comme disait l'autre jour M. Camille Pelletan dans le *Matin* — dont l'incommensurable étendue couvre et éclipe l'éclat talot de ses actes d'adresse.

Jaloux sans aucun doute des lauriers fanés et des fleurs passées de notre Delcassé national, le Gouvernement Tunisien vient de se signaler à l'opinion publique par une équipée qui — toutes proportions gardées — rappelle à s'y méprendre la " manière " du détenteur actuel du portefeuille des Affaires Etrangères.

Il y a quelque temps, sans prendre, même pour la forme, l'avis de nos corps élus, le dit Gouvernement promulgait deux décrets, relatifs aux attroupements et aux réunions publiques, qu'on eût dit à priori calqués sur la législation métropolitaine similaire.

Prévoyant les ennuis que ce pas de clerc lui susciterait, l'Autorité avait même habilement

tenté d'y parer de son mieux, en se conciliant les bonnes grâces des interprètes de l'opinion publique, nous avons nommé les journalistes.

Mais, contre son attente, la Presse ne " marcha " pas ;... ou plutôt si, elle ne " marcha " que trop.

Dans un élan d'unanime accord, rare à constater, tous les journaux s'élevèrent contre cette réglementation coercitive, faite pour museler nos libertés, et édictée sans que même la Colonie Française fût consultée.

Devant cette protestation générale, devant cette expression véhémement de l'indignation publique, le Gouvernement Tunisien, au lieu de capituler honorablement en retirant sans façon les deux malencontreux décrets, eut l'idée encore plus obtuse d'en exposer la raison d'être, en un communiqué malhabile.

Et c'est à la lecture de ce filandreux communiqué que se révèle la frousse de l'étranger, qui a coopéré aux succès (!) actuels de M. Delcassé.

« Messieurs les Français, disait en substance cette prose d'antichambre, tout en s'appliquant à vous, ce n'est nullement à vous que nos décrets s'appliquent. (on n'est pas plus normand !) En effet, ce ne sont pas les attroupements français, les réunions françaises que nous avons voulu réglementer ; non, ce sont simplement les attroupements étrangers, les réunions étrangères. Vous ne comprenez pas, tas de naïfs, que c'est par crainte des complications diplomatiques que nous vous avons compris dans le tas ; mais soyez sans crainte : le jour où il s'agira d'appliquer ces décrets, nous saurons faire des distinctions satisfaisantes pour la dignité française. »

De sorte, comme on voit, que, grâce à cette chose atroce qu'on nomme le protectorat, on ne peut toucher aux cheveux d'un étranger avant d'avoir commencé par embêter les Français, maîtres du

pays de droit mais non de fait.

C'est grâce à cette drôle de conception du protectorat que l'on peut voir des sujets de Victor-Emmanuel, d'Edouard, de Guillaume et autres têtes couronnées, crier comme des putois à la moindre piqure d'épingle et recevoir immédiatement satisfaction, tandis que d'excellents Français — l'exemple de M. Despéroux n'est pas encore trop lointain — sont en butte à mille vexations, sans avoir d'autre satisfaction que d'être défendus par une presse unanime mais, hélas ! si peu puissante.

Et dire que cette sainte frayeur du non-français durera autant que le protectorat ; et dire que l'on se propose de faire la même chose au Maroc !

Hein ! M. Chateaux ?

San-Sans-Peur

Notre confrère M. Bouyoc, nouveau venu dans la vie journalistique, s'est mis dans la tête de créer un syndicat de la presse dont le but essentiel serait de venir en aide aux éclopés de notre profession.

Ainsi compris le syndicat n'aurait d'utilité que pour quelques-uns d'entre nous, qui viendraient plus souvent qu'à leur tour frapper à coups redoublés à la caisse et la mettre au piége.

Ce n'est pas ainsi que nous entendons le rôle d'un syndicat — si les autorités veulent bien nous permettre de le créer — et qu'on doit le comprendre.

Un syndicat de avoir pour raison d'être de soutenir ses membres non pécuniairement mais en ce qui touche aux prérogatives de notre profession si souvent violées en haut lieu, de former bloc lorsque l'un de nous est victime d'une injustice quelconque, de s'occuper seulement en cas de maladie en procurant quelques ressources, les soins gratuits d'un docteur au cheik au synd. et les médicaments aux prix les plus réduits.

On ne peut envisager autrement un syndicat de la presse en Tunisie où les journalistes sont à court de tirés, se jaloussent et agissent souvent en malfaiteurs les uns vis-à-vis des autres.

Em. L.

NOTES POLITIQUES

Protection Française

On sait que ces jours-ci vient de se plaider à Paris le procès Abdel-Hak, cet indigène expulsé manu militari du Maroc, sous prétexte qu'il est sujet Tunisien.

Or, en lisant la réplique du Ministère Public à la plaidoirie de Me Labori pour Abdel-Hak, partie civile, nous y avons trouvé l'exposé d'une thèse depuis longtemps soulevée par nous dans la Petite Tunisie, et que nous sommes aujourd'hui on ne peut plus heureux de

trouver dans la bouche d'un porte-parole du Gouvernement.

« Tout sujet tunisien a, en effet déclaré en substance l'organe du ministère public, est avant tout PROTEGÉ FRANÇAIS.

Il est à présumer que dans un procès pareil — plutôt un procès politique — les conclusions de l'Avocat Général ne sont et ne peuvent être que le reflet fidèle des vues gouvernementales.

A ce compte là, il est réconfortant de voir ainsi décerner de haute main, un brevet de protection française à tous les indigènes de Tunisie, tant musulmans qu'israélites.

Ceci constaté, il en résulte clairement que tout protégé français ayant le choix des juridictions, les sujets tunisiens — protégés français — sont ressortissants aux tribunaux français.

Qui pourrait avancer le contraire sans être taxé d'illogique ?

Il est donc de fait que la justice tunisienne usurpe son rôle et empiète sur ses attributions : au lieu de n'être qu'une juridiction exceptionnelle ne devant connaître que des questions de statut personnel des indigènes, on en a fait, contre tout droit, une juridiction correctionnelle et criminelle.

Ce n'est pas dans le cadre d'une note politique qu'il nous est loisible de traiter cette question avec l'ample développement qu'elle comporte.

Nous nous proposons d'y revenir, certain dès à présent qu'elle soulève un dilemme suffisamment intéressant pour arrêter l'attention de tous nos confrères locaux.

Il serait à souhaiter que la thèse que nous exposons, s'élargisse en une controverse d'où jaillisse la lumière.

Nos Echos

GRIBOUILLES, VA !

Hier matin, rue Hannon, sous nos fenêtres. Il pleut.

Un tombereau d'arrosage passe, toutes vannes ouvertes.

Tandis que nos pauvres récoltes se dessèchent sur pied, le pavé de Tunis a l'heur de se rincer la dalle à multiples doses.

Cré ivrogne, va !

AVANCEMENT

On annonce la nomination de M. Jannin, ingénieur, directeur des Travaux de la ville, au poste d'ingénieur en chef des ponts et chaussées à Albi.

Nous avons eu trop à nous louer de M. Jannin, pour le voir partir sans regrets.

Qu'il accepte nos félicitations très vives.

UN GRAND MARIAGE

Mardi, a eu lieu le mariage de M. G. Houette fils du sympathique conducteur des ponts et chaussées avec la toute gracieuse Mlle Laure Curtelin, fille du non moins sympathique délégué à la Conférence Consultative.

Nous prions les nouveaux époux d'agréer les vœux que nous formons pour leur bonheur.

✿

UNE SCISSION

Les groupes socialistes internationaux de Tunis ne sont plus d'accord.

Une scission vient de se produire, motivée par la célébration des fêtes du 1er mai.

M^{rs} Destrées d'une part, les libéraux de l'autre, vont publier chacun un journal à l'occasion de cette solennité ; les meetings auront également lieu en deux locaux différents le premier groupement tiendra ses assises à la Brasserie Hilscher ; le second au local des Anciens Elèves du Lycée.

D'autre part il nous revient que dame police se propose de laisser les manifestations se produire librement et de n'intervenir que si l'ordre est troublé.

Une fois encore, nous l'adjurons de ne pas trop forcer son rôle, et de ne pas commettre des abus en cherchant à réprimer les excès.

✿

M. DELCASSÉ

Il a été donné la semaine dernière à la grande majorité des républicains, d'avoir une fausse joie.

Avec une agréable persistance on avait annoncé la retraite possible et très probable de M. Delcassé : avec un contentement sans égal, nous notions les sérieux atouts qu'avait notre éminent ami, M. Etienne, de prendre sa succession.

Aussi, la déception fut-elle grande de voir les choses rester en l'état, de par la courtoise insistance du vénérable président du Conseil... lequel n'aurait peut-être pas demandé mieux que d'être débarrassé d'un collaborateur aux incapacités si gênantes.

Mais, ce n'est que partie remise...

✿

FAUX BRUITS

A chaque voyage de M. Stephen Pichon, l'information quotidienne lui donne des projets de déflection qui n'ont sans doute jamais germé ailleurs que dans la cervelle de ceux qui les publient.

Aussi bien et tant que la nouvelle ne sera pas étayée de preuves sérieuses.

MAISON MODÈLE

Avenue de la Marine
Succursales : BIZERTE et SFAX

Vêtements sur Mesure et confections pour Hommes et Enfants
Chemises sur mesure. — Bonnetterie

Six coupeurs ayant chacun leur spécialité
ont un pour vêtements cérémonie et un pour vareuses et culottes de cheval, sont attachés à la Maison

TORRILHON ET C^{ie}
Seul Dépositaire

des Manufactures de Caoutchouc à Clermont-Ferrand

FABRIQUE DE BOUGIES EN STÉARINE
Franco-Africaine
TUNIS — 6, Rue de Bône, 6 — TUNIS

Produits de 1^{re} qualité, prix défiant toute concurrence, avec
abriqué et dépôt de cires et bougies de cire vierge et purifiée à
l'usage des églises. Dépôt au Souk-el-Grana, chez M. Joseph di
Lumbroso. La Maison Franco-Africaine se recommande à la pré-
public par le choix et la qualité de ses produits.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABES

Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéances fixes,
avances sur titres et sur marchandises, décaissements de chèques
ouverture de crédit, ordre de bourse, de titres, souscriptions et
Légerations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyageurs

Dépôts à vue et à échéances fixes
de 1 an à 3 ans, 3 0/0

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition
du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux
déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de Cinq francs
par mois,



**Suppression des Pompes
et des Puits ouverts**

Les Docteurs conseillent pour avoir de
l'eau saine, de les remplacer par le
Dessus de puits de sécurité,
qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs
et empêché tous les accidents. Ne craint
nullement la gelée ni pour la pose ni pour
le fonctionnement. Système breveté hors
concours dans diverses expositions, se
plaçant sans frais et sans réparations
sur tous les puits, communal, mitoyen
ordinaire, ancien et nouveau et à n'im-
porte quel diamètre.

Prix 159 francs, paiement après satisfaction.

Envoi franco du catalogue. S'adresser à MM. L. JONET & C^{ie}
à Raismes (Norm).

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme

CAPITAL 25.000.000 de Francs ENTièrement VERSÉS
Succursale de Tunis, Rue de Bône

Escompte et recouvrement du papier de commerce sur la France,
l'Étranger, l'Algérie et la Tunisie

Emission de chèques et Lettres de Crédit sur tous pays.
Ordre de Bourse. — Encaissement de tous coupons.

Dépôt à vue et à échéance fixe.
Bon de caisse au porteur ou à ordre de 1 à 5 ans rapportant
3 à 4 0/0.

Munis de coupons semestriels (nets des impôts actuels).
Avances sur titres et sur marchandises. — Ouvertures de cré-
dits hypothécaires. Location de coffres-forts et de compartiments
au mois; au trimestre, au semestre ou à l'année.

COMPAGNIE FRANCO-TUNISIENNE DE NAVIGATION

Siège Social; MARSEILLE. — Agence de Tunis
Service régulier, tri-mensuel entre Marseille, Tunis et Cette
Transports des passagers et des marchandises

Prix des passages pour Marseille :

1^{re} classe, 43 fr., 3^e classe, 25 fr. (a.n.) 4^e classe 11,0 (s.n.)
Pour frets et passages et renseignements, s'adresser à l'Agenc-
de Compagnie, 6, rue d'Alger Téléphone n° 288. — Adresse Télé-
graphique Tunisienne Tunis.

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE, G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et Rue de Besançon, Tunis

LIQUEURS DE PREMIER CHOIX. VINS EN GROS

Spécialité d'Amer Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or
à l'exposition Universelle Paris 1900 et Médaille d'or au Concours.
de Paris 1903.

**EAUX MINÉRALES NATURELLES FROIDES
D'AIN-GARCI**

Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique
SOURCE RÉGÈNCE SOURCE PASTEUR
Très peu gazeuse Gazeuse

DÉPÔTS A TUNIS

Chez les principaux pharmaciens, Droguistes, Epiciers et M^{rs} d'eaux minérales
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société
anonyme des eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 26, Avenue
de Paris, Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la
source Pasteur que l'on désire.

SOIÉTÉE des ATELIERS de CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

J. BERTRAND & C^{ie}

Ancienne Maison AYMARD et THOMAS

TUNIS Avenue de Carthage TUNIS

Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples
Installations d'usines
Norias, Pompes de tous systèmes, Moulins à blé pour mouture
indigène, Captage, élévation et distribution d'eau, Scutage
Installations électriques : éclairage et transport de force
Fers, Fontes et Métaux
FOURNITURES OUR USINES ET EXPLOITATIONS AGRICOLE
Fonderie de fer et de bronze
Pièces de rechange de machines livrées en vingt quatre heures

DOMAINE DE POTINVILLE
P. POTIN propriétaire

CHAUX HYDRAULIQUE

ET CIMENTS
VENTE AU DETAIL; rue de Turquie,
à côté de la Maison Batt

CRÉDIT FONCIER ET AGRICOLE D'ALGERIE

Société anonyme Capital : 30 millions
Succursale de Tunis : 8, Rue Es-Sadikia
Agences à Soussse et Bizerte

Opérations de Banque. Escomptes. Recouvrements. Ordres de
Bourse. Avances sur Titres et sur Marchandises. Garde de titres
Paiements de Coupons. Paiements Télégraphiques. Chèques et
Lettres de crédits sur tous pays. Location de Coffre-forts.
Change de Monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéance fixe
1 an, 3 0/0 ; 2 à 3 ans, 3 1/2 0/0 ; 4 ans, 4 0/0.
Dépôts à Vue : 2 0/0

G^{de} EPICERIE MODERNE

Bron, Colliard & C^{ie}

(Ex-employés des Etablissements Gényevy)

TUNIS -- 24, Rue d'Italie, 24 — TUNIS

Comestibles et Denrées Coloniales

La Maison se recommande par la bonne qualité et le
bon marché de ses produits.

USINE DU DJEBEL BOU-KORNINE

(Hammam-el-Lif)

CHAUX ET CIMENT
F. THERMES, FABRICANT

Représentants dépositaires : CANOVA, 3, rue d'Autriche ralon-
gée; Bizerte, M. LOUIS CLOR et C^{ie}; Oued-Tindja et Ferryville
M. PICHON

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache. Paquebots-Poste Français (Agence de Tunis)
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie
l'Italie, la Tripolitaine et le Maroc
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

Arrivée de Bizerte tous les mardis, à 5 h. du matin
— à Marseille, tous les mercredis à 5 h. 15 du matin
— de Palerme tous les jeudis à 7 h. du matin
— de Marseille, tous les vendredis, à 4 h. 15 m.
— de la Côte Tunisienne, (Tripoli, Djerba, Gabès Sfax,
Mehdia, Monastir, Soussse) tous les samedis 9 h. 30
du soir
— à Marseille, tous les samedis à 5 h.
Départ de Tunis pour Marseille tous les lundis à 2 h. soir
— de Tunis pour Palerme, tous les mardis, à midi
— de Palerme pour Tunis, tous les mercredis, à midi
— de Marseille pour Tunis, la Côte tunisienne et Tripoli
tous les mercredis à 1 h. soir
— de Tunis pour Marseille, tous les jeudis à midi
— de Tunis pour la Côte tunisienne (Soussse, Monastir, Me-
dhia Sfax Gabès Djerba Tripoli) tous les vendredis, à
7 h. soir.
— de Marseille pour Bizerte, Tunis et Palerme, tous les Sa-
medis à 7 h. du soir

La Compagnie accepte avec connaissements directs les mar-
chandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La
Rochelle, Nantes, St Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dinker-
que, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la
Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle Calédonie, et tous
les points desservis par la Compagnie des Messageries Mariti-
mes.

La Compagnie délivre également à toute époque des billets de
passage de Tunis à Paris et retour.

Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux des Agence
Tunis. 8 rue d'Alger.

Les Agents principaux; J. B. PÉDELUPÉ, ses fils

PARFUMERIE VELOUTINE CH. FAY

9, Rue de la Paix, PARIS



Poudres de Riz
Crèmes
Fards
Crayons
Laites pour le teint
etc, etc.



Parfums
Extraits
Sachets
Savons
Eaux de Cologne
etc, etc



Dépôt général : M. AVICE, 52 Boulevard Bab-Benat. TUNIS

G^{de} BOULANGERIE & PATISSERIE

ANGLAISE ET VIENNOISE

TUNIS — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris, 8 — TUNIS

MM. WAGNER, ET C^{ie}

Pain de luxe et de ménage, spécialité pain viennois, pain d
et blanc. Pain gluten. Croissants et brioches auben

Pâtisserie de Premier Ordre

Vins fins et liqueurs de premier choix, petits fours, Fournitures présoir
et bals. Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Au-
tinerie Saint-Louis de Marseille.

ON PORTE A DOMICILE

Succursale à Soussse (Angles des rue du Marché et Villedon) Succursale à Soussse

Machines Agricoles

PELLET, AZERM & PARRENIN

Tunis — Place de la Gare Française — Tunis

MASSEY HARRIS

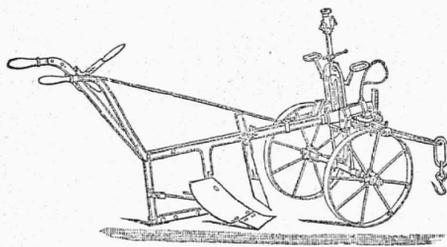
Moissonneuses-Lieuses, Faucheuses Cultiva-
teurs canadiens et Semoirs
Herses, Canadiennes à ressort

Moulins BENTALL

Concasseurs

Broyeurs, Hache-Paille

Charrues Brabant, A DELAHAYE. — Charrues
américaines.



LE MONDE

Compagnie Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie
(Sous le con rôle de l'État)

SIÈGE SOCIAL; 16, Rue Le Peletier, Paris

VIE. — Assurances en cas de décès, — Mixtes et à te r
me fixe. Assurances en cas vie. Rentes via geres immédi a
tes, différées et sur vie. Nues-propiétés, etc.

INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobi-
liers, marchandises. Assurances contre la foudre et les
appareils à vapeur. Contre l'ereours des locataires. Contre
risques locatifs et les risques du voisinage.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptés
par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous ren-
seignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur
de la Compagnie à Tunis, Passage de Paris, 5 (par l'ave-
nue de Paris).



Agences Régionales : M. Lalou HACCOUN, à Bizerte; M. Alfred DANINOS à Soussse; M. S. FR
QUEZ, à Brja; M. L'ou HANOUN, à Souk-el-Arba; M. Is. SAADA, à Gabès; M. G. LUMBROSO,
Goulette (pour la banlieue de Tunis).

**BOIS
de chauffage**

Charbons de bois, cardiff, briquettes etc

A. MILITTE

Rue Es-Sadikia, 35

LA PRESERVATRICE

Compagnie anonyme

d'Assurances

Contre les Accidents

Agent général à Tunis

J.B. CURTELIN

Rue du Maroc - Tunis

DUBONNET

Le meilleur des quinquinas

Se méfier des contrefaçons

RHUM CHAUVET

se trouve dans tous les bons

établissements

LE RECLA MER

MAISON DESPEROUX

FONDÉE EN 1888

El-Afrane, (banlieue de Tunis) carrière du Djebel-Carroube

FOURS A FEU CONTINU

Chaux hydraulique, Chaux et pierre

PLATRE — Pierre à bâtir et pierre de taille

Briquetterie de premier ordre

Briques plates et creuses Pavés et Dalles

Pour les commandes, s'adresser : 12, AVENUE DE CARTHAGE
et à son usine, à El-Afrane, banlieue de Tunis.

BANQUE DE TUNISIE

SOIÉTÉ ANONYME. CAPITAL : 8.000.000 de francs

Siège social à Tunis. Succursales à Soussse, Sfax et Bizerte

Conseil d'Administration : MM. E. PÉREIRE, Président; J. FAURE,
S. HALFON, O. NOEL, P. SCHNEIDER, H. WIENER

Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéances
fixe, émission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays,
ordres de bourse, dépôts de titres, encaissements de tous cou-
pons, avances sur titres et sur marchandises, ouvertures de
crédit hypothécaires, location de coffres-forts et de comparti-
ments depuis cinq francs par mois.

Service immobilier, gérance d'immeubles et domaines
uraux, vente d'immeubles et de propriétés.

MAISON PAONESSA, ARTIFICIER

22, Avenue de la Marine. — TUNIS

FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES

Entreprise générale de fêtes publiques et privées

Vente et location d'illuminations et de décorations

Drapeaux extencures de toutes nationalités

Ballon Lanternes vénitennes, Verres de toutes couleurs, Se
Prix défiant toute concurrence

IMPRESSIONS DE LUXE, EN NOIR & EN COULEURS

EXPRESS-IMPRIMERIE

WALCH Frères

9, rue Es-sadikia, 9 - TUNIS

IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

Cartes de visite à la minute. - Cartes d'adresse. - Factures. - Têtes de lettres. - Carnets à souche. - Mémoires
Lettres de faire part, de naissance, de Mariage et de Décès.

ABSINTHE SUPÉRIEURE PREMIER FILS

HORS CONCOURS - AGENT, AUG. DUCROS TUNIS

La Brasserie Mélé Boulevard des Italiens, est le rendez-vous des Algériens, Corses et Tunisiens de passage à Paris — On y trouve tous les journaux coloniaux.

A vendre ou à louer le Casino de **Radès-Plage**, S'adresser au bureau de la Petite Tunisie

Appartements, Bureaux et Magasins A Louer

S'adresser à M. G. GUTTIERES Régisseur d'Immobilier Avenue de France, 4 (Passage de Tunis)

Terrains à Vendre à l'Ariana sur la route, à côté du jardin Couyotopoulo, et de la propriété Raffo. Très bon marché. S'adresser à M. Mossé, Alcat.

HUNYADI JANOS la meilleure eau purgative naturelle Plus de mille approbations d'universitaires et praticiens en Médecine

RÉPUTATION UNIVERSELLE Le type le plus parfait et le plus répandu des purgatifs salins **ACTION SURE, PROMPTE ET DOUCE** Avis important : exiger l'étiquette portant le nom **"Andreas Saxlehner"**

J. & A. BEMBARON 9, Rue Es-Sadikia TUNIS

PIANOS BOISSELOT Vente Location à partir de 25 francs par mois Location de Pianos neufs à 15 francs par mois Machine à écrire "DACTYLE" 300 fr. avec facilités de paiements **Machines parlantes et disques**

AUX PLANTEURS DES ANTILLES (Au Drapeau Espagnol) 20, Rue d'Italie -- TUNIS Vente exclusive des **CAFÉS VERTS ET TORRÉFIÉS** Sucre, Thé, Chicorée et Vanille La torréfaction se fait tous les jours, au moyen d'appareils perfectionnés et avec les plus grands soins.

Office International TUNIS, Rue d'Allemagne, 4, TUNIS VICTOR TINSIT AINÉ, DIRECTEUR Agence Immobilière, Commerciale, Agricole & Industrielle Confiance et Célérité

Monts-de-Piété tunisiens Autorisés par décrets beylicaux du 13 Août 1879 et du 15 Juin 1881 BUREAUX : 12, Rue de Hollande - TUNIS

RESTAURANT DU JAPON G. FIORINI & C. FALORNI propriétaires 5, rue de la Kasba près la Place de la Bourse 1er étage TUNIS

SERVICE A LA CARTE REPAS SUR COMMANDE Vraie Cuisine Italienne

SPECIALITÉ DE RAVIOLIS & CASSATE Vins Fins de la Maison Rouff de Naples Vins du Piémont - Vin du Chianti

Salons Réservés Cabanon à vendre à Saint-Germain pièces, cuisines vernadiah avec 3000 m² 4 pièces, cuisine, veranda fruitiers, vigne écurie, remise poulailler, pigeonnier, dépendance, etc. Prix modérés - Facilités de paiement S'adresser au Bureau du journal.

Régénérateur universel, remède contre l'anémie ces pays chauds, régulateur des fonctions de l'estomac, traitement pour un mois, 8 francs, 4, Avenue de France, Pharmacie Estragnat.

Le développement toujours croissant de la consommation de **Absinthe Berger** en Tunisie est un gage de sa parfaite innocuité.

La demander dans tous les établissements. Dépôt pour le commerce en gros : Chez MM. FION frères, 15, rue de Besançon, TUNIS.

Au Flamant Rose M. BLANC naturaliste 19, Rue Al-Djazira, 19

VIN, EAU-DE-VIE Du Domaine de POTINVILLE **F. Bernet** 23, Rue d'Italie.

Liqueurs de marques. - Eaux Minérales. - Livraison à domicile.

Grand Bar Moderne 1, rue de Rome (à l'instar des grands Bars de Paris) LÉON ISTRE, GÉRANT Café au lait. - Li-Marque **CONSUMMATIONS DE 1^{ER} CHOIX**

RESTAURANT DES NÉGOCIANTS Rue Amilcar - Tunis Repas sur commande et à prix fixe Cuisine soignée - Service de premier ordre -

A LA VIEILLE CAVE TUNISIENNE TUNIS -- Avenue de la Marine 41 Ancienne Maison Viguier **E. BONNET** neveu, Successeur Spécialité de Vins de Table, recommandés à la clientèle bourgeoise **VINS FINS** GRANDE RENOMMÉE DES VINS DE FRANCE Algérie, Espagne et Tunisie Expéditions dans l'Intérieur - Célérité dans les Commandes - On porte à domicile **Vente directe de la Propriété**

Aujourd'hui **SAMEDI** soir Ouverture **GRAND RESTAURANT DU CHIANTI** Ouverture A. SALVARELLI **M. FEDERICI** Successeur TUNIS - Avenue de France - TUNIS Le Grand Restaurant du Chianti est réputé à juste titre pour sa cuisine italienne et pour son authentique vin du Chianti, de la renommée maison Taccini Etablissement complètement remis à neuf

LA HERNIE Guérie Par la méthode **CLAVERIE**

Cette infirmité qui était considérée comme incurable, car même avec le bistouri on risquait d'estropier le malade sans avoir beaucoup de chances de le soulager, est aujourd'hui radicalement guérie par la nouvelle méthode de M. CLAVERIE, le plus grand spécialiste de Paris. Plus d'opération douloureuse et souvent mortelle, plus de ressors d'acier, qui vous martyrisent les reins et qui vous font souffrir plus que la hernie elle-même, plus de gêne, plus de souffrance, plus d'ennuis plus de tourments. Des milliers de guérisons authentiques et réelles ont déjà été obtenues par cette nouvelle méthode. Aussi, toutes les personnes atteintes de hernies, descentes, effets, etc, ne doivent-elles pas acheter de baillages ni se faire opérer sans avoir vu M. CLAVERIE, qui visitera lui-même les malades et fera l'application de la méthode. Le *Traité de la Hernie*, où cette nouvelle méthode est clairement expliquée, est envoyé gratuitement et ses frais à toutes les personnes qui le demandent à M. Claverie, aubourg Saint-Martin, 24, à Paris.

A LA RENOMMÉE DU SAHEL 3, rue d'Italie TUNIS **FÉLIX CARROT** Huile d'olive vierge surfine 1,30 le litre fine 1.00 ordinaire 0.75 de la Maison A. Minos de Sousse **Colis postaux** Dattes, Oranges, Mandarines Tous les mercredis **CASSATE** de la Maison Guili de Palerme Absinthe Oxygénée Supérieure **ICHON** Spécialité de lait desséché

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite (Procédés et Brevets Nobel) **DYNAMITE DE TOUTES QUALITÉS** DÉTONNATEURS, MÉCHES DE SURETÉ. PRIX TRÈS MODÉRÉS **Dépositaires pour la Tunisie, Pellet et Azerm** Place de la Résidence - TUNIS

POSSONS FRAIS EL-BIBAN Rue de Grèce, 14 et rue d'Italie, 28, Tunis

HYGIÈNE DE LA BOUCHE Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au Coaltar Saponiné Le Beuf son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps lotions lavage des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc Le flacon 2 fr. les 6 flacons 10 francs dans toutes les pharmacies.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au Coaltar Saponiné Le Beuf pour assainir la bouche, en tuer les microbes qui s'y développent, purifier l'haleine et affermir les dents déchaussées. Il possède, en outre, l'avantage d'une innocuité absolue, consommation nécessaire pour un produit d'un usage journalier. Se défier des contrefaçons Dépôt : Pharmacie NEB

INSTITUT DENTAIRE Pierre Lescot, Dentiste place de la Résidence, Entrée : 1, rue de Rome **RAYMOND VALENSI** INGENIEUR-ARCHITECTE 22, rue de Russie, TUNIS Immeubles de rentes. Constructions industrielles et rurales. Arrosage, distribution d'eau Plans à forfait, Affaires projets.

M. C. ODDO Chirurgien-Dentiste de Son Altesse le bey 5, rue Bab-el-Khadra, Tunis

DENTIFRICES (Elixir, Poudre et Pâte) DES **BÉNÉDICTINS** DE **SOULAC** A. SEGUIN, Bordeaux **MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS** Expon Univ^{elle} Paris 1900.

Dépôt général : M. AVICE, 52, Boulevard Bab-Benat, Tunis

Parfumerie Veloutine Ch. Fay MACAROSA CAMELIA PRÉCIEUX VISAGE

M. AVICE 52, Boulevard Bab-Benat

MANUFACTURE D'AVIRONS **J. DURBEC** Successeur Manches pour gaffes. Foinés. Harpons et elles. Pelles pour boulanger. Barres de toutes dimensions. Barres de cabestants Amis etc. Mâts de pavillons. Spatules. Escouillions. Escopes de main. Escopes à manche Rue des Martéales, 37 quartier St-Jean Mars

Quelques-unes des Maladies qu'on guérit chaque jour au Cabinet Médical du Dr OLLIVIER, Rue de Rivoli, 33 (au 1^{er} étage) Consultations de 1 à 5 h. ou par lettres (1 timbre pour réponse).

Pelade	Alopécie ou chute des cheveux.
Herpès tonsurant, Favus, Telgue, Pityriasis, Dermoidex, vers du nez.	Syphilis pustuleuse, Spéculum blennorrhagique, Ooze, Lupus, Impétigo, Chancre des lèvres, Sycoles, Métragra, Pharyngites, Angines, Erythème, Lichen, Roséole, Gale et Psoriasis, Psoriasis guttate, Zona, Herpès circiné ou trichophytie, Excrissances, Eczéma sec, Cystite ou Blennorrhée, Urticaire, Démangeaisons, Psoriasis invétéré, Varicelle, Excoécose, Ulcères varicelleux, Néphralgies, Eczéma unguinal, Gène au pied.
Acné, Surtité, Ecoulement, Plaques muqueuses de la bouche, Chéilidés acnéiques, Glandes engorgées, Villons, Gale, Gomme, Herpès, Eczéma humide, Arthrite, Herpès irisé, Verrues, Ecthyma ou Dartre ulcéreuse, Bubo, Chancres, Blennorrhagie, Rétrécissements, Orchites, Hémorrhoides, Urticaire-cystite ou Goutte militaire, Eczéma ulcéreux, Syphilides, Tuberculoses, Ulcérations ou Plaies des jambes, Périostoses, Douleurs et Rhumatismes, Dartres rouges, Ulcération des Ombilics.	Jamais un malade n'a ces 60 maladies à la fois, mais il peut en avoir plusieurs.

Les léopards de la Dr. Ollivier de Paris, sur tous ses merveilleux *biscuits*, dont l'efficacité est incomparable, sont les seuls approuvés par l'Académie nationale de médecine de France, autorisés par le gouvernement, admis dans les hôpitaux par décret spécial. Voté d'une récompense de 24.000 fr. Aucun autre remède ne possède ces témoignages officiels de supériorité, ces garanties uniques qui fixent la confiance des malades. Le traitement est agréable, secret économique. Il guérit mieux et dix fois plus vite que tous les autres systèmes, toutes les maladies secrètes et toutes celles de la peau. Brochure de 98 pages avec 2 biscuits gratuits (1 timbre). Rue de Rivoli, 33, au 1^{er}. Consultations de 1 à 5 h. et par lettre. **Expres-Imprimerie. - Tunis** Le gérant Joseph Cohen

CHOCOLAT DELHAIZE FRÈRES & C^{IE} Marque : LE LION 575 Succursales -- 20 Fabriques

TUNISIA-PALACE

HOTEL DE 1^{ER} ORDRE TUNIS HOTEL DE 1^{ER} ORDRE

150 CHAMBRES ET SALONS

Le plus bel hôtel du littoral africain

ses, nous nous inscrirons en faux contre l'annonce du remplacement de notre Résident Fénéral par un quelconque ex-ministre.

LES COURSES

La journée de courses de Kassar-Saïl a été réussie au possible, une foule énoque se pressait dans les parterres, ou l'on trouvait à profusion des fleurs d'une fraîcheur exquisite. Le président de la société M. le Baron Fleury recevait ses invités avec son amabilité et sa courtoisie habituelles.

Le temps douteux le matin, s'était carrément mis au beau fis ce sans l'après-midi, et nos gracieuses mondaines Tunisiennes en avaient profité pour arborer d'impeccables toilettes ou la note claire dominait.

DOUX ENTÈTEMENT

C'est celui de M. Matitia et de M. Habbare à se refuser à fermer leurs magasins le dimanche, malgré les légitimes objurgations des employés de commerce.

M. Habbare, en nous faisant savoir qu'il ne cédera jamais, proteste contre la qualité de « juif » que nous lui avons donnée.

L'épithète n'a pourtant en elle-même rien d'outrageant : il est d'ailleurs avéré que, fût-il catholique protestant ou païen M. Habbare, tout comme le pape Sarto, est un vulgaire juif, en sa qualité de descendant direct de Sa Majesté Sérénissime Jésus Nazaréen, Roi des Juifs (I. N. R. I.)

Quand donc plaira-t-il à l'Israélite qu'est M. Matitia et au juif qu'est M. Habbare de donner à leur personnel le congé hebdomadaire ?

Rrrépublicards !!..

Malgré la chaleur communicative des punchs et des beuveries, un peu de modestie ne messierait point aux monopoliseurs de rrrépublicanisme.

L'autre jour, un de nos confrères, nouveau venu dans la presse tunisienne, congratulant le rédacteur en chef d'un hebdomadaire, récemment palmé, lui disait : *Mon cher Lambert, vous avez été le premier à vous élever contre les injustices et les abus.*

C'était, nous aimons à le croire, une simple boutade dans la bouche de M. Colrat.

Le contraire nous étonnerait fort. Car où étaient-ils, ces farouches pourfendeurs d'injustices et d'abus, lorsque toute une armée de policiers étaient derrière nos chausses, essayant d'étouffer nos clameurs, et nous envoyant dans d'infâmes prisons sous les plus odieux prétextes ? Où se terraient-ils, lorsqu'on commettait les pires infamies nous traitant en outlaws et en parias, pour notre verbe trop haut, et notre accent trop franc ?

La comédie rrrépublicarde a assez duré ; la galerie se tord.

Em. L.

MÉDAILLON

Séduisant tableau

Une cour entourée d'une colonnade de marbre blanc—des fenêtres closes de rideaux, cachant sans doute quelque salle de bains.

Un de nos collaborateurs nonchalamment accoudé à un balcon voisin, l'esprit planant vers des sphères poétiques, attiré par un bruit sec, tourne ses regards vers une fenêtre qui s'ouvre peut-être... intentionnellement peut-être poussée par une rafale de vent... et séduisant tableau, voit s'avancer précipitamment pour refermer la fenêtre, la femme aussi gracieuse que belle d'un de nos plus éminents fonctionnaires, seulement vêtue... de ses noirs cheveux.

Vision du paradis, vite disparue statue vivante aux formes impecca-

bles et dodues ! Longtemps, notre collaborateur solitaire en son balcon, emporté par son rêve attendit, mais en vain, une nouvelle apparition; il doit maintenant se contenter d'admirer plusieurs fois par jour, passant sur l'avenue de France, en compagnie de son mari, et, correctement vêtue, la beauté trop vite disparue, qu'il vit un instant trop court dans le costume d'Eve avant le péché.

FLAMBERGE

PREMIER MAI

Rien n'est plus soumis à controverse dans ce pays que la question syndicale ouvrière. Pourtant rien ne devrait être aussi peu discuté. En opposition aux légitimes revendications du prolétariat, l'autorité gouvernementale, les patrons, les possédants mettent en avant l'intérêt du peuple français de la Colonie. Et, tous unanimement, ayant émis l'axiome de la nécessité de ce peuplement, se coalisent contre les velléités d'indépendance et de groupement de la classe ouvrière. Comme si la belle maxime internationale et de solidarité ouvrière « un pour tous, tous pour un » ne valait pas et au-delà les sophismes et pâles arguments de l'envahissement de la Colonie par les étrangers de la prime à la main d'œuvre française, marques manifestes de la crainte par le patronat de la coalition des forces et des droits ouvriers, en face de l'égoïste et omnipotente puissance sociale du Patronat. Nier la question ouvrière, changer dans la masse du peuple le cours des idées, dresser en face du besoin et des droits des prolétaires des fantômes de révolution et d'ordre public troublé, tel paraît être le plan arrêté d'un gouvernement local qui semblable à l'autruche, cache sa tête sous l'aile pour ne pas voir le danger. Accorder aux architectes, aux professions libérales, aux savants le droit d'association de réunion, de syndicat et refuser ces mêmes droits voilà un noble et beau programme bien fait pour attirer l'attention de tous sur des mérites indiscutables d'un gouvernement fort, prudent, et d'un esprit démocratique achevé. Dors en paix bourgeois tunisien, le prolétariat ne sortira point de sa léthargie, pour toi veille le gouvernement local, qui, par des expulsions dosées et savantes d'ouvriers étrangers intelligents, par des poursuites contre des français discutant leurs intérêts de classe, saura réfréner les aspirations du Prolétariat, les prétentions des exploités en face des exploités.

Le premier Mai approche. Des manifestations pacifiques d'ouvriers manuels se préparent, des employés de commerce ou d'industrie réclament une réglementation du travail, le droit au repos. Des décrets sur les réunions surviennent qui sauvent la situation. Mais on aura beau réglementer, légiférer, il faudra bien qu'on étudie de près la question ouvrière qui se pose à Tunis comme à Lyon, comme à Paris pour l'ouvrier agricole comme l'ouvrier d'industrie.

Pour se défendre, pour manifester ses intentions, pour faire valoir ses droits, le prolétariat veut le syndicat. L'état qu'il soit Tunisien ou Français dès l'instant qu'il est de même essence démocratique a le devoir d'accorder au prolétariat ce qu'il demande : le syndicat.

Mais le syndicat large, avec toute sa magnifique et conquérante force, le syndicat international, groupant tous les travailleurs, dans les légitimes revendications, contre l'agressif égoïsme patronal.

Elle doit la classe ouvrière faire valoir ses aspirations qui doit : la limitation de la journée du travail, la fixation du minimum de salaire, le paiement des heures supplémentaires les lois sur les accidents de travail, la suppression de la prime à la main d'œuvre française, trompe l'œil sous forme de francs qui devraient aller à

l'ouvrier et qui s'arrête dans la poche de l'entrepreneur. L'application des cahiers des charges pécuniaires lui est également importante.

Le premier mai est une date qui doit permettre à la population ouvrière de faire connaître aux gouvernements, aux corps élus, ses besoins, ses revendications.

Dans la paix et l'ordre doivent s'accomplir ces manifestations de liberté, et si la classe ouvrière, exposée à toutes les intempéries, manifeste dans la rue elle y est chez elle. Elle sue, peine, travaille au dehors, et c'est au dehors, qu'elle doit manifester sa vie, sa force, son nombre et est, elle, sa manière de se défendre et de se montrer.

Inspiré pas des sentiments d'équité, il faut croire que le gouvernement tunisien, ne s'opposera pas toujours aux syndicats ouvriers internationaux, et qu'il permettra aux travailleurs d'avoir leur jour : le 1^{er} mai.

La Goulette délivrée

A la suite de la campagne de la Petite Tunisie, le Gouvernement Tunisien vient de suspendre, le soi-disant Cheikh El Hadj Hamda el Khiari, vient de donner suite à nos justes réclamations.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que le Gouvernement Tunisien à la suite de la virulente et légitime campagne que nous avons menée dans ces colonnes contre le nommé El Hadj Hamda el Khiari, vient de donner suite à nos justes réclamations.

On sait que cet individu, en même temps, notaire, maître d'école, imam, officiant de mosquée, écrivain public, médecin empirique, arden de géologie etc, s'était dit qu'il occupait le titre de cheik à la séquelle de professions qu'il exerçait.

Et depuis ce jour-là, s'étant auto-décerné la qualité de cheik, il administrait autocratiquement les indigènes de la Goulette, percevait les impôts, emprisonnait les délinquants, cofrait des innocents, traitait des pots-de-miel et se livrait à mille petites privautés du genre.

Il commit tant d'écès que nous fûmes obligés de nous en faire l'écho. L'autorité supérieure met fin à ses fantaisies. C'est bien, mais est-ce suffisant à la vérité ?

L'usurpation de fonctions dont El Hadj Hamda el Khiari est rendu coupable est un délit; c'est parfois un crime, et dans le cas qui nous occupe, c'en est un.

Pourquoi alors ne pas déférer sans tarder à la justice cet amateur de grandeurs imaginaires !

J. C. G.

KALAA-DJERDA

(suite)

Les vendeurs promettent de faire toutes démarches et diligences en leur pouvoir pour que cette ligne ferrée soit en exploitation suivant les détails résultant des conventions passées à Paris le 7 octobre 1901 entre le Gouvernement Tunisien et la Compagnie Bône-Guelma. De même les vendeurs feront également toute démarche et diligences en leur pouvoir pour que le tarif à appliquer au transport des phosphates soit aussi favorable que possible. Néanmoins, par dérogation au minimum de cent mille tonnes ci-dessus indiqué, la maison Luigi Donégani aura la facilité de n'extraire et d'exporter que quarante mille tonnes la première année et soixante mille la deuxième année, si les difficultés des débouchés venaient à entraver l'exploitation ou l'écoulement sur les marchés. Dans ce cas le minimum de cent mille tonnes par an exploitables ne prendrait cours qu'à partir de la troisième année de l'ouverture de la ligne ferrée.

Le contrat de vente qui précède est fait sous la réserve suivante au pro-

fit de l'acheteur. Ce dernier aura la faculté de ne considérer le présent contrat comme définitif que le 25 octobre 1903, c'est-à-dire que si le 25 octobre 1903 au plus tard la maison Luigi Donégani n'a pas fait connaître son intention de résilier, la présente vente sera parfaite et irrévocable.

Toutefois, si dans le même délai la maison Luigi Donégani estime que les vérifications faites par elle ou par ses ingénieurs ne sont pas encore assez complètes ou que la question financière n'est pas à point, elle aura le droit à une première prorogation jusqu'au 25 novembre en déposant à la Compagnie Algérienne une somme de dix mille francs (10.000) à une deuxième prorogation jusqu'au 25 décembre en déposant une autre somme de quarante mille francs (40.000) et à une troisième et dernière prorogation jusqu'au 25 Janvier 1904 en déposant une autre somme de cinquante mille francs (50.000). Les sommes déposées seront acquises aux vendeurs à titre de dédit dans le cas où l'acheteur ne donne pas suite à l'affaire et viendront en déduction de la somme totale dans le cas contraire.

Le jour où la vente faite par M. M. Bellot et consorts à la maison Luigi Donégani deviendra complète et irrévocable, ladite maison Luigi Donégani devra verser à la Compagnie Algérienne à Tunis une somme de un million et cent mille francs, mais sur cette somme s'imputeront celles qui pourraient avoir été payées par prorogation.

Toutes les sommes qui auraient été versées par l'acheteur sur les prévisions plus haut énoncées ne pourront être retirées et touchées par le vendeur que le jour où toutes formalités ayant été régulières tous les actes et titres établissant la propriété seront remis à l'acheteur, qui sera aussi mis en possession immédiate des gisements de phosphate en question.

Les intérêts des sommes versées seront en faveur de l'acheteur jusqu'à ce jour.

M. M. Bellot et consorts font élection de domicile à Tunis en la demeure de Maître Bodoy et la maison Luigi Donégani chez M. Aimé Rassat, rue d'Italie à Tunis.

Fait en triple original, à Tunis, le 20 août 1903.

Lu et approuvé :

Signé : P. L. D. Gustave Donégani.

Lu et approuvé : Lu et approuvé :

Signé : P. L. D. Signé : BELLOT.

On objectera que M. Donégani s'est couvert contre tous risques en subordonnant le versement du million à la mise en possession. Question d'appréciation, car autre chose est un truc, autre chose est une affaire d'homme sérieux. Or, nous n'en connaissons guère qui, sciemment, concluraient un contrat nul en son essence, en y insérant une clause de nullité.

En ce cas, ce n'est plus un contrat, c'est un compromis des plus aléatoires et ce n'est point sur un aléa que le groupe Magno-Magni a entendu constituer une société au capital de 4 millions et que des gens sérieux de l'industrie et de la finance italienne ont placé fonds, réputation et surtout, responsabilité envers ceux qu'ils ont entraînés.

M. Donégani s'est donc borné à prêter son nom, à faire la courte échelle aux spéculateurs, pour le succès final de leur entreprise, à leurs risques et périls mais au profit commun.

Le Moniteur des Colonies

Viennent de paraître :

1. La série de douze cartes postales de l'Unité socialiste. Collection numérotée de 1 à 12 avec les portraits des militants et les devises du parti. Prix de la série sous enveloppe cachetée et franco : 75 centimes.
 2. La politique et l'action du Parti socialiste par Jean Jaurès, 10 centimes la brochure, franco 15 centimes, les 25 franco 2 fr. 50 franco 4 fr. ; le cent 7 fr. 50 le mille 65 francs.
 3. Le Permissonnaire (pièce antimilitariste en un acte par Hanriot) 20^e édition sous couverture illustrée : franco 50 centimes.
 4. La flèche Russ, par Hanriot, sous couverture illustrée : franco, 50 centimes.
- Adresser timbres ou mandats à M. l'administrateur au journal le Progrès, 20, rue de Bordeaux, Le Havre.

CROCK-NOTES

FIANÇAILLES

Les familles Ouyière, de Tunis, et Tiret, de Tabarka, nous font part des fiançailles de leurs enfants Jeanne et Eugène.

Nous souhaitons aux jeunes fiancés tout le bonheur possible, et adressons nos félicitations à leurs heureux parents, plus particulièrement à la famille Ouyière, à laquelle nous attachons des liens de sincère amitié.

CONCOURS DE BÉJA

A l'occasion du Concours Agricole, Industriel et Commercial de Béja, des fêtes seront données en cette ville les 6, 7 et 8 mai 1905.

En outre un banquet aura lieu le 7 mai à midi.

Le Comité d'organisation est présidé par MM. Pezon, Juge de Paix et Carrier, membre de la chambre d'Agriculture.

AU PALMARIUM

Jeudi soir a eu lieu au Palmarium, la grande fête d'escrime donnée en l'honneur du maître Kirchoffer venu à Tunis pour rencontrer les professeurs et amateurs de notre ville.

Le programme des assauts était des mieux compris, et un public fort select a applaudi chaleureusement M. Kirchoffer, nous incitant à espérer que le maître donne de nouveaux assauts avant de quitter Tunis.

SANS GÈNE

Les habitants de l'Avenue Massicault, à Mazula-Radès, se demandent si l'administration va laisser longtemps encore les tas de caillasses qu'elle a fait placer depuis longtemps le long du boulevard pour la recharge de celui-ci.

D'après le cahier des charges imposées au concessionnaire du tramway, celui-ci doit assurer un service tous les dimanches, pourquoi le dimanche et le lundi de pâques ce service n'a-t-il pas fonctionné ?

INVITE

M. Georges Candas est prié de passer au Comptoir d'Escompte pour affaire qui le concerne ; très urgent.

AU ROSSINI

C'est ce soir que débute au Politeama le grand cirque Pierantoni. On nous dit le plus grand bien de cette troupe, dont le succès ne s'est jamais démenti partout où elle a passé.

"Indicateur Tunisien"

Edition 1905 est en vente 2 bis rue d'Alger chez tous les libraires, au prix de dix francs.

CASINO MUNICIPAL DE TUNIS

Le Casino de Tunis peut rivaliser avec les plus beaux établissements du même genre de France.

Il comprend ; un Théâtre, qui est un véritable bijou où, pendant six mois, du 15 novembre au 15 mai, d'excellentes représentations d'opéra-comique, d'opérette et de comédie sont donnés les mardi, jeudi, samedi et dimanche ; un magnifique jardin d'hiver pouvant contenir 2000 personnes, où de grands concerts vocaux et instrumentaux sont donnés les lundi, mercredi et vendredi ; un cercle pour les Etrangers installé en des locaux splendides ; un grand Cercle international, dont de même les locaux sont aussi beaux que ceux des plus grands cercles de Paris un vaste hall servant au jeu des petits chevaux, un Café de premier ordre ; un bar américain etc.

CARTES DE VISITE

à la minute

depuis 1.75 le cent.

Express-Imprimerie

WALCH Frères

9, Rue Essadikia, 9

TUNIS